



# SKI DES ENFANTS à Oz en Oisans

**SAISON 2012**

Le 19 décembre 2011

## MODALITES PRATIQUES

COMMISSION  
SKI DU MERCREDI

### CALENDRIER 2012 :

10 sorties de ski :

En janvier : les mercredis : 11, 18, 25

En février : les mercredis : 1 et 8

En février : la semaine de vacances scolaires : 13, 14, 15, 16, 17.

Passage des tests en fin de semaine

Remise des insignes à la maison du CE : le  
vendredi 2 mars



### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES CARS

**LE CAR D NE FONCTIONNERA QUE  
PENDANT LA SEMAINE DE VACAN-  
CES SCOLAIRES.**

*Les mercredis, le ramassage se fera avec le  
car C : soit à la Maison du CE  
(9 h 45 aller - 18 h 30 retour), soit à l'arrêt  
« PEAGE DE VIZILLE (10 h 10 aller - 18 h 10  
retour) »*

**Voir les trajets des cars  
ci-joints.**

## GARDERIE POUR LES ENFANTS INSCRITS

Elle fonctionnera durant toutes les sorties de ski de 8 h 00 à 9 h 45 à la Maison du Comité d'Entreprise, 69 avenue Léon Blum à Grenoble. Les enfants seront sous la responsabilité des animateurs ZIGO. **Les parents ne doivent pas laisser leur enfant seul dans la grande salle ou devant la maison du CE avant 8 h 00. Dans le cas contraire, le CE se dégage de toutes responsabilités.**

**Il n'y a pas de garderie le soir**, les parents ayant inscrit leurs enfants à la garderie sont tenus de les reprendre le soir au car sur le parking de Caterpillar Grenoble

## MENTIONS IMPORTANTES

Les parents qui souhaitent récupérer leur enfant à la station doivent, au préalable, en faire la demande écrite au CE. Les parents divorcés doivent en informer le CE et donner le nom du parent ayant l'autorité parentale.

## CARNET ESF A FOURNIR

LORS DE LA PREMIERE SORTIE, NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR REMETTRE LE DERNIER CARNET ESF DE VOTRE ENFANT AU RESPONSABLE ZIGO. Celui-ci nous sera utile lors du passage des tests.

ORGANISME RESPONSABLE  
DE L'ORGANISATION :  
ZIGO TOURS

SITE INTERNET DU CE <http://www.comitecat.com>

Renseignements auprès de Suzy : au 7184

Messagerie : [cecater.suzy@wanadoo.fr](mailto:cecater.suzy@wanadoo.fr)

PRESIDENT COMMISSION : GROSS Michel



## REPAS DE MIDI ET GOUTER

**REPAS DE MIDI** : Préparer pour chaque sortie un sac-repas, à part, avec les nom et prénom de l'enfant (pas de thermos verre).



## TRANSPORT EN CAR

Nous vous demandons de bien respecter les horaires des cars : il n'y aura pas d'attente des retardataires ; il est impératif de venir chercher les enfants à l'arrêt du car, à l'horaire indiqué. **ATTENTION** : Nous vous demandons de ne pas charger un enfant mineur d'accompagner ou de venir chercher ses frères et sœurs aux arrêts de car. Les horaires qui sont indiqués sur le planning ci-dessous indiquent l'heure de départ du car : merci d'arriver au moins 5 minutes avant cet horaire.

**ATTENTION** : TOUTE PERSONNE EXTERIEURE AU SKI DU MERCREDI N'EST PAS AUTORISEE A MONTER DANS LES CARS.

### RAPPEL DES HORAIRES DES CARS :

#### CAR C

Arrêts - ALLER -	Aller	Arrêts - RETOUR -	Retour
DEPART MAISON DU CE :	9 H 45	DEPART DE LA STATION	17 H 30
PEAGE DE VIZILLE : côté Déchetterie	10 H 10	PEAGE DE VIZILLE : Côté POSTE	18 H 10
		ARRIVEE parking Caterpillar de Grenoble	18 H 30

#### CAR D

##### Horaires valables SEULEMENT POUR LA SEMAINE DE MARS

Arrêts - ALLER -	Aller	Arrêts - RETOUR -	Retour
GIERES : arrêt de bus le JAPIN	9 H 45	DEPART DE LA STATION	17 H 30
PEAGE DE VIZILLE : côté Déchetterie	10 H 10	PEAGE DE VIZILLE : Côté POSTE	18 H 10
		GIERES : arrêt de bus le JAPIN	18 H 35





## MATERIEL DE SKI DE LOCATION - REPARATION DES SKIS

Vous pourrez faire réparer ou changer, en cours d'année, les skis de vos enfants au magasin que vous avez choisi pour la location, ce travail est prévu et ne vous sera pas facturé. Vous devez, auparavant, venir chercher un bon de réparation ou d'échange au CE.

Dans le cas où le matériel serait détérioré suite à une utilisation non conforme, la réparation serait à votre charge.

**Il est formellement interdit de marquer le matériel au feutre indélébile (ceci induisant des frais de remise en état du matériel à votre charge) : prévoir du sparadrap ou autre support qui s'enlève facilement.**

## EQUIPEMENT

\* **VETEMENTS DE SKI ET VETEMENTS CHAUDS** : anorak, gants, chaussures chaudes de type après-ski. Vêtements de rechange : une paire de chaussettes et une deuxième paire de gants (surtout pour les plus jeunes). Il est conseillé de marquer les vêtements de vos enfants ainsi que les sacs. ***LES JEUNES ENFANTS DEVRONT AVOIR UNE ETIQUETTE OU UN DOCUMENT COUSU DANS LEUR VETEMENT DE SKI SUR LEQUEL SERONT INDIQUEZ LEUR NOM, PRENOM, SOCIETE, N° DE TELEPHONE DES PARENTS.***

\* **PROTECTION SOLAIRE** : Munir vos enfants d'une crème solaire pour le visage (leur conseiller d'en mettre sur le visage avant de débiter le cours de ski), d'une paire de lunettes de soleil indice 2 ou d'un masque de ski.

\* **SKIS, BATONS ET CHAUSSURES DE SKI** : Le casque est obligatoire ainsi que les protections poignets pour les surfeurs. **L'ESF n'accepte pas les enfants sans casque.** En cas d'oubli du matériel, le responsable de la commission le louera en station aux frais des parents. Durant la semaine de ski de février, le matériel sera laissé à la station dans un local réservé au CE CATERPILLAR et fermé à clé. ***LES CHAUSSURES DE SKI ne sont pas laissées en station car elles sont souvent mouillées et les enfants doivent les ramener chaque jour pour les faire sécher.***

**BONNE  
SAISON  
DE SKI**

**LES SORTIES DE VOS ENFANTS : voir tableau ci-joint.**